

## La Charité de Senlis [suite]

Auteur : Foucault, Michel

### Présentation de la fiche

Coteb035\_B\_f0184

SourceBoite\_035\_B-5-chem | Hôpitaux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Bonnafous Sérieux, Hélène](#)
- [Moreau, Jacob-Nicolas](#)
- [Piétri, François](#)

Références bibliographiques

- [Moreau, Les devoirs du prince réduits à un seul principe, ou Discours sur la justice, Versailles, Impr. du Roi, 1775](#)
- [Piétri, La Réforme de l'État au XVIIIe siècle, Paris, les éditions de France, 1935](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb309768915>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

### Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Moreau, Jacob-Nicolas (1717-12-20 -- 1717-12-20)

TITRE                    Les Devoirs du prince, réduits à un seul principe ; ou  
                            Discours sur la justice

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE                    1782

EDITEUR                Paris : Impr. de Monsieur , 1782

L'affaire de la Sufle enferme en Sept 1738  
 a sentis, "l'ayant fait de la peine"; le tenu  
 de police déclare qu'"il h. de ce caractère est très  
 dangereux parmi des escrocs"; l'Evêque "est  
 un peu réticent, et aurait ne mangé ni à Noël  
 ni à l'An sainte capacité tout cela guidé par l'envie  
 et l'ingénierie qui fut jamais, le propre à violer".  
 Annoncé 22.139

Le chambrier de Paysac "gentilhomme lorrain";  
 "il a 20 ou 21 ans, et n'est pas très gros au  
 début de 14 ou 15 ans. Il a hérité de la maison  
 paternelle, et c'est venu à Paris sans argent, il  
 faut rencontrer d'h. qui ont pris affection pour lui, mais  
 n'a eu environ 30 piastres et 1 poche de son portefeuille  
 habillé garni. Un h. échoué sorti, Paysac a perdu de la  
 grâce pour crocheter l'armoirie, et lui a pris de l'argent,  
 et que ce jour-là, qu'il a été renvoyé. Le portefeuille volé  
 ... l'a été arrêté et condamné en prison. Il a été  
 accusé d'un crime initial lorsque le malade ce fut  
 malheureux ne sont point mis à la nature". condamné  
 à deux ans le 4 mai 1746. (Lettre du M<sup>e</sup> de Marville  
 tenu de police au ministre maurepas T II p 275)

Le "libérandus" - 5/ La Bruyère - des serments  
 du souverain - est de "punir sévèrement les crimes sans  
 détour" -

"motif" sa vie errante et négligée trouble le  
 repos de la sociale et porte la déshonneur dans le sein  
 des familles"



mais leterbre : "C qui on appelle à l'heure est une au  
rang des usages que l'arrestation ne permet pas  
de délivrer ... Et c'est que l'honneur et famille  
veuve qui on peut disparaître de la race à lui qui n'a  
des moyens utiles et suffisants pour gagner des proufs."

Morau : Discours sur la Justice 1721 : "I punissons  
tous nos fils et non pas les pâches individuels mais à la  
délinquance. A la mort brûlant à la flétrissure, elle a  
l'habileté de se renier, mais son corps fuit devant la mort  
humaine, et cette délibération familière est l'assurance  
de l'innocence et doit d'être examinée avec prudence."

Chancery law manuscrit 1774 : "Le Roi qui nous sauva  
est le seul être que la loi peut frapper en peine celle  
qui commettra justement. La sécession est la mort  
propre du Prince et c'est dénaturer leur droit que  
d'y vouloir faire remettre aux formes judiciaires. Percez  
ainsi de la Russie un privilégié. L'injustice de la sécession  
qui il veille à pourrir qui corrige son cercle car  
il gagne la loi punissant et délivrant, et qui mettent en  
place des échafauds dans la flétrissure, la mort de  
la peine ou de la confiance, la privation momentanée  
du droit de la liberté, en faisant au citoyen être  
bien droit, l'envoyer au enfer dans un anniversaire  
perdu".

3 derniers mots cités dans Précis

(du Résumé du P. E. H., p 257, 263, 268)

Charles Maurice (âgé de 18 ans) arrêté en Juin  
1729 ; placet de peine "Il s'explique qu'on juge,  
à la faiméante, à la débauche, et même toutes les  
cruautés ou révoltes".